



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 8470

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur le nombre de mises à disposition ou de mises en détachement de son ministère. Un rapport de la Cour des comptes de mai 2010 signalait qu'à la rentrée 2009 les « décharges de service » représentaient « 369 633 heures hebdomadaires, soit l'équivalent d'environ 20 535 emplois ». Au moment où le Gouvernement vient d'annoncer le recrutement de 40 000 professeurs en 2013, il lui demande de lui indiquer le nombre exact de mises à disposition pour chaque organisation syndicale en vue d'une plus grande transparence du système.

Texte de la réponse

Aucune mise à disposition, ni aucun détachement ne sont prononcés auprès de quelque organisation syndicale que ce soit. Aux termes du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié, les syndicats dont les listes ont obtenu des sièges et/ou des suffrages aux élections au comité technique ministériel du ministère de l'éducation nationale se voient attribuer des « crédits de temps syndical », qu'ils ont le choix d'utiliser sous forme de décharges de service ou d'autorisations d'absence ponctuelles dénommées « crédits d'heures ». Le total des crédits de temps syndical attribué, pour l'année scolaire 2012-2013, à l'ensemble des syndicats dont la représentativité a été constatée ainsi qu'il a été indiqué, se monte à 1990 ETP, dont le détail est donné dans le tableau ci-dessous.

FSU	817,462
UNSA	443,808
FNEC-FP-FO	165,845
SGEN-CFDT	156,011
FERC-CGT	123,018
SUD Education	116,696
CSEN	79,934
FAEN	41,934
SCENRAC-CFTC	14,578
CFE-CGC	10,133

UDAS	4,311
STC	2,735
SNCA-EIL	3,709
ASAMEN	1,489
CSTM-UGTM*	0,277
SPEG*	2,158
STEG-UTG*	0,620
SIA*	0,501
SNIA-CR*	0,410
SNAMSPEN*	0,669
SNPCT*	3,127
SNEPAG-EIL*	0,365
EIL*	0,298

* Organisations non présentes aux élections au CTMEN mais bénéficiant des dispositions transitoires fixées par l'article 16-III du décret du 28 mai 1982 : maintien pendant un an de la dotation de décharges de service attribuée l'année précédente.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8470

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6052

Réponse publiée au JO le : [5 novembre 2013](#), page 11606